

La société alsacienne [SYNERGLACE](http://www.synerglace.com) / T : 03.89.61.17.91 (siège à Heimsbrunn/68) a remporté, via sa filiale Synerglace Canada, un gros marché de 800.000 dollars canadiens pour la réalisation d'une « glissade » (une piste de luge) pour la ville de Trois-Rivières (Québec). La ville qui dans la foulée a accueilli la délégation du maire Jean Rottner. La petite société a sérieusement mis le pied sur le continent américain. Ainsi, elle a installé une patinoire dans le zoo de Granby (Québec aussi). En décembre, elle a monté une autre structure de toutes pièces sur le territoire de Saint-Pierre et Miquelon (450.000 dollars), et elle a des projets pour Miami, New York... Créée en 1999, Synerglace est aujourd'hui leader sur son marché de la location de patinoires temporaires destinées avant tout à l'événementiel qu'il soit public ou privé. www.synerglace.com